



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 Septembre 2012

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – [mairie-morey@wanadoo.fr](mailto:mairie-morey@wanadoo.fr)

### PROJET DUJAC

Après un accord de principe donné par le Conseil Municipal, le projet de construction d'un souterrain par le Domaine DUJAC sous la rue de la Bussière ne peut être démarré, faute de production d'une étude technique détaillée par l'entreprise chargée des travaux. La commune a pris l'attache de la mission de conseil et d'assistance du Conseil Général 21, service qui doit prochainement fournir le schéma administratif et technique des formalités préalables à la mise en œuvre de ce projet spécifique.

### LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL

Les enveloppes produites suite à l'appel d'offres du marché à procédure adaptée relatif au réaménagement d'un hangar agricole en local technique communal ont été ouvertes par la commission de travaux le 30 juillet 2012. L'architecte du Cabinet GRANJON a fourni un tableau synthétique des offres vérifiées. Il s'avère que pour le lot N°2 de bardage, l'offre unique reçue dépasse de plus de 50% l'estimation de l'architecte. Le Conseil Municipal décide après vote à l'unanimité des membres présents, de déclarer ce lot infructueux. Un nouvel appel d'offre sera lancé pour le lot bardage dans le journal du Bien Public et sur la plate forme régionale des marchés : e-bourgogne.

### DECISION MODIFICATIVE N°2

Section de FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Fonds de péréquation pour le bloc communal	Article 73925 : + 4 200€	+ 4 200 € Recette prise sur l'excédent de Fonctionnement dégagé au BP2012

### FETE PATRONALE

La fête patronale n'a pas eu lieu cette année en raison de la défection de dernière minute des forains. L'organisation de la fête et du vide-greniers pour 2013 est portée à la réflexion du groupe de conseillers qui travaille sur le 14 juillet.

### CONFRERIE SAINT DENIS

Le maire informe le Conseil Municipal de la création d'une association nommée Confrérie Saint Denis dont le siège social est situé à Villars Fontaine, à laquelle il a adhéré. Cette confrérie a pour but de faire connaître et valoriser un terroir historique et de célébrer les vertus des bons vins blancs et les excellents vins rouges de chacun des deux villages. C'est en se référant à une période de l'histoire où Les chanoines de la collégiale de Saint Denis, situé sur la colline de Vergy, exploitaient les terres de Villars et une partie des terres de Morey, que la confrérie a trouvé son origine. Un premier chapitre s'est tenu à Villars Fontaine le 11 août dernier dans le cadre du festival Vill'Art. De plus amples informations peuvent être consultées au secrétariat de mairie.

### PROJET FRANCK NOIROT

Le Conseil Municipal est saisi d'une demande de Monsieur Franck NOIROT, propriétaire à Morey Saint Denis, par laquelle il sollicite une servitude de passage sur une parcelle communale. Celui-ci envisage la réimplantation d'une construction existante sur les parcelles A212-A213-A216-A235-A209, lieudit « Montagne de Combe Grisard » pour laquelle l'accès se ferait par la parcelle communale A292. Cet accès emprunterait pour partie un chemin desservant actuellement des vignes, et serait matérialisé par le demandeur.

Le Conseil Municipal se rendra sur place le 06/10/12, à 14h avec le riverain directement concerné, M. DUPREY Jean Pierre pour visualiser l'impact du projet et exprimera sa décision à la prochaine réunion.

### DROIT DE PLACE POUR VENTE DE PIZZAS

Une autorisation de stationnement sur la place Saint Vincent a été donnée à l'essai à un camion aménagé pour la vente de pizzas. Pour pérenniser ce commerce qui semble bien implanté au vu de l'importance de sa clientèle, le Conseil Municipal décide d'accorder officiellement un droit de place à la Société Pizza RO-MA sise 63 rue Chevreul à Dijon, Côte d'Or, moyennant une redevance annuelle d'occupation du domaine public de 100 €, payable chaque 1<sup>er</sup> janvier, à compter de l'année 2013.

## QUESTIONS DIVERSES

- Lecture d'une lettre des viticulteurs de Morey qui expriment leur mécontentement au sujet du retrait par la commune de 3 panneaux appartenant au syndicat viticole, signalant l'appellation Morey Saint Denis dans divers endroits du village. Ces panneaux non conformes à la réglementation, ont été retirés sans l'avis du syndicat.
- Après vote à la majorité des membres présents (2 absentions, 2 contre et 4 voix pour), le Conseil Municipal décide que le cadran de l'horloge de l'église retiré lors des travaux de rénovation, sera mis en vente lors du prochain vide-greniers, en septembre 2013.
- Travaux en cours ou à venir : cheminée salle des fêtes, mur Chevillon, parafoudre église, jeux d'enfants.
- Ramassage des objets encombrants : le 15 octobre 2012, dès 5h du matin
- Faits divers de la gendarmerie, analyses d'eau conformes
- Trouvé à Morey, Grande Rue, un téléphone portable, à réclamer en mairie.
- Rallye de voitures anciennes le 7 octobre, sur la route des grands crus.
- Réunion de la commission communication : le 26/09/2012, à 19h en mairie.

Prochain Conseil Municipal le 24/10/2012 à 19h.